

Prix médias 2022 du Conseil supérieur de la langue française

Le Conseil supérieur de la langue française remet annuellement deux prix destinés à récompenser la maîtrise et l'excellence de la langue française chez les professionnels des médias.

Le prix Jules-Fournier est ainsi décerné à un journaliste de la presse écrite en reconnaissance de la qualité de la langue de ses textes, alors que le prix Raymond-Charette est attribué à un journaliste de la presse radiotélévisée en raison de sa contribution à la diffusion d'un français de qualité.

Les deux prix, accompagnés chacun d'une bourse de 2 000 \$ et d'un parchemin calligraphié, seront remis en mai 2022.

La date limite pour présenter un dossier de candidature est le **25 février 2022**.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pratiquer le journalisme pour le compte d'une ou de plusieurs entreprises de la presse québécoise :

- quotidien,
- hebdomadaire,
- magazine,
- autre publication imprimée ou électronique,
- radio publique, privée ou communautaire,

et cela, en tant qu'emploi principal, habituel et rétribué, peu importe le secteur d'activité :

- nouvelles, affaires publiques,
- reportages, dossiers,
- éditoriaux, chroniques,
- émissions culturelles,
- émissions de sports,
- autres secteurs.

Le Conseil, par la présente, reconnaît comme journaliste toute personne telle que désignée à l'article 1 du *Guide de déontologie des journalistes du Québec* de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Les reporters, chroniqueurs, animateurs et blogueurs sont également admissibles.

Les articles, émissions ou reportages diffusés uniquement sur le Web sont acceptés.

Les documents promotionnels, les publiereportages et les articles de cahiers publicitaires ne sont pas reconnus, tout comme les articles de publications d'entreprises, d'organismes privés ou publics et d'associations.

Les traductions en français d'articles parus dans une autre langue, les articles signés par plus d'un auteur et les entrevues dont l'essentiel ne comprend que des questions et des réponses ne le sont pas non plus.

Le candidat doit résider au Québec ou collaborer avec des médias québécois et il doit avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Un candidat peut poser lui-même sa candidature ou être proposé par quelqu'un d'autre.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Remplir le formulaire de mise en candidature.
2. Transmettre les pièces requises suivantes :
 - Le formulaire de mise en candidature dûment rempli ;
 - Un curriculum vitæ de deux pages au maximum ;
 - Une lettre d'appui de la personne qui propose une candidature ou d'un tiers dans le cas où le candidat soumet lui-même son dossier ;
 - Une liste des titres des articles, des émissions ou des reportages soumis ;
 - Pour les candidatures au **prix Jules-Fournier** (médias écrits) : quatre articles de 500 mots ou plus, signés et publiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 (les auteurs de courts articles peuvent en présenter jusqu'à sept, si l'ensemble ne dépasse pas 3 000 mots) ;ou
 - Pour les candidatures au **prix Raymond-Charette** (médias radiotélévisés) : les liens Web de trois émissions ou reportages diffusés tels quels, sans réenregistrement, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.
3. Envoyer, avant le **25 février 2022**, le formulaire de mise en candidature et les pièces requises par courriel, à l'adresse cslf@cslf.gouv.qc.ca, ou par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Conseil supérieur de la langue française
Prix médias 2022
800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

La remise des prix aura lieu en mai 2022.

Formulaire de mise en candidature

CANDIDATURE PROPOSÉE POUR

- Prix Jules-Fournier (médias écrits)
- Prix Raymond-Charette (médias radiotélévisés)

LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE

Nom

Prénom

Employeur

Adresse professionnelle

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE (S'IL Y A LIEU)

Nom

Prénom

Lien avec le candidat ou la candidate

Téléphone

Courriel

POUR INFORMATION

Conseil supérieur de la langue française

Téléphone : 418 643-2740

Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca